



Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CCM AIX EN PROVENCE ROTONDE 6 PLACE JEANNE D ARC 13100 AIX EN PROVENCE

déclare et atteste avoir reçu la somme de 5 000 €.

Mme HERCBERG ADELINE, gérant de la société A.H COIFFURE , S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe LES TOURELLES BAT B1 38 GRANDE ALLEE DES TOURELLES 13100 AIX EN PROVENCE, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	ADELINE HERCBERG LA GALICETTE 1790 ROUTE DE LOQUI LES MILLES 13290 AIX EN PROVENCE
Nombre de parts	100
Montant versé	5 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 13 mai 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST06

lu et approuvé

Crédit Mutuel
Aix-Rotonde

6, Place Jeanne d'Arc

13100 AIX-EN-PROVENCE

RCS AIX 319 293 585 - Fax 04 42 93 15 00
Tél. 04 42 99 00 67 (appel local non surtaxé)